Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 35 (1909)

Heft: 3

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chemins de fer fédéraux.

Principaux travaux d'extension et de parachèvement à exécuter en 1909 sur le 1er arrondissement.

Extrait du budget de construction pour 1909.

(Suite et fin [1]).

B. Travaux neufs

Halte de *Chambésy*. Surélévation et reconstruction du passage supérieur du chemin communal. Devis Fr. 18 300. Il s'agit de l'exhaussement du pont en vue d'augmenter le profil d'espace libre à l'occasion du remplacement du passage supérieur du chemin communal, qui est en mauvais état.

Station de *Nyon*. Construction d'un bâtiment pour locaux de la poste et W.-C. Devis Fr. 11 000.

Gare de *Renens*. Construction d'une fosse à piquer près du dépôt. Devis Fr. 5 500.

Station de *Sierre*. Agrandissement général et construction d'un nouveau pont et d'un nouvel aqueduc pour la route et le canal de la Mandarèche. Devis Fr. 300 000. A déduire : Participation de la société anonyme d'aluminium, à Neuhausen, Fr. 20 000. Reste Fr. 280 000. Dépense prévue pour 1909 Fr. 100 000. Le devis ne se rapporte qu'à la première période de construction et comprend l'achat du terrain nécessaire à l'extension complète de la station, le nouveau pont pour la route et le canal, l'agrandissement du bâtiment aux voyageurs et des W.-C. neufs. La subvention de la fabrique d'aluminium correspond aux dépenses prévues pour l'allongement du pont traversant la voie de raccordement entre Sierre et la fabrique à Chippis.

Station de *Gampel*. Remplacement d'un passage à niveau par un passage supérieur. Devis Fr. 92 000. Le remplacement du passage à niveau est en corrélation avec la construction d'un nouveau pont pour route sur le Rhône.

Station de *Viège*. Extension des voies en suite de la mise en exploitation de la fabrique électro-chimique de la Lonza Fr. 50 000.

Gare de *Brigue*. Construction d'une remise pour quatre locomotives électriques Fr. 40 000.

Cossonay-Daillens. Remplacement du passage à niveau de la route de Lussery à Penthalaz par un passage supérieur, en participation avec l'Etat de Vaud. Devis Fr. 44 000.

Ateliers de *Fribourg*. Extension de l'atelier des bâches. Devis Fr. 18 000. Cet agrandissement facilitera le travail à la sellerie et l'entretien des soufflets de voitures.

Station d'*Yvonand*. Extension pour le service des marchandises. Devis Fr. 51 500.

Morat-Charmey. Remplacement de deux passages à niveau par un passage supérieur, en participation avec l'Etat de Fribourg. Part des C. F. F. Fr. 25 000. A teneur d'une convention conclue avec le canton, les C. F. F. s'engagent à construire à leurs frais le pont sur la ligne; le canton, de son côté, se charge d'établir à ses frais les chemins d'accès.

Ligne télégraphique (y compris les appareils) *directe Lausanne-Berne,* avec postes aux bureaux d'administration de Lausanne et de Berne Fr. 9 600.

Bloc-système. Devis : *a) Montreux-Villeneuve,* avec poste intermédiaire à Territet Fr. 70 000 ; *b) St-Maurice-Bex,* avec poste intermédiaire aux Paluds Fr. 21 000. Total Fr. 91 000.

[1] Voir N° du 25 janvier 1909, page 22.

Participations conventionnelles à des corrections de cours d'eau et autres entreprises d'utilité publique Fr. 30 000.

Acquisitions de terrains en vue d'extensions futures 150 000 francs.

CONCOURS

Concours pour l'Hôtel des postes et des télégraphes, à Aarau.

Rapport du jury [1].

Le jury dont la composition était indiquée au programme se réunit pour la première fois le 21 août 1908, à Aarau, pour fixer définitivement le programme de concours et visiter l'emplacement du futur Hôtel des postes et des télégraphes.

91 projets arrivèrent dans les délais voulus. Un projet fut exclu du concours, les constatations faites ayant relevé qu'il avait été remis à la poste deux jours après le délai prescrit.

Etant donnée cette énorme participation, le Conseil fédéral décida de renforcer le jury par un nouveau membre, choisi en la personne de M. E. Heman, architecte, à Bâle, et de remplacer en outre M. le professeur Recordon, empêché pour cause de maladie, par M. E. Fatio, architecte, à Genève. Le jury ainsi composé se réunit le 11 janvier, à 10 $^1/_2$ heures du matin, dans la salle des pas-perdus du Palais fédéral, où les 91 projets étaient exposés de manière à en rendre l'examen très facile.

Ces projets portaient chacun un numéro d'ordre ; leurs devises étaient les suivantes :

Nos 1. *Aare*. — 2. *Heimatklänge*. — 3. *Beim Feerhause*. — 4. *Neustadt*. — 5. *Theorie und Praxis*. — 6. *Sturmfeder*. — 7. *Klar und wahr*. — 8. *Am Aarestrand*. — 10. *Rad*. — 11. *Lux*. — 12. *Giebel und Walm*. — 13. *Habsburg*. — 14. *Postillon*. — 15. *Zeitgemäss*. — 16. *Départ*. — 17. *Erda*. — 18. *Wirkung*. — 19. *In Eile*. — 20. *Christkindli*. — 21. *Lux* (a). — 22. *Aare-Au*. — 23. *Heimat*. — 24. *Linie, Fläche und Material*. — 25. *Verkehr*. — 26. *Im Aargäu sind zwei Liebi*. — 27. *Weihnachtsglocken*. — 28. *Furtel*. — 29. *«A»*. — 30. *Aar... Oh!* — 32. *Wohin geh'st du?* — 33. *Glück auf!* — 34. *Stadtbild*. — 35. *Diligence*. — 37. *Jura*. — 38. *Im Stadtcharakter*. — 39. *Zum kleinen Tell*. — 40. *Monumental*. — 41. *Abendstille*. — 42. *Geranien*. — 43. *Im Geiste der Zeit*. — 44. *Giebeldach*. — 45. *Penelope*. — 46. *Weihnacht 1908*. — 47. *Helle Schalter*. — 48. *P. A.* — 49. *Für Aarau*. 50. *Staatspost*. — 51. *Adler*. — 52. *Markensammler*. — 53. *Mischlin*. — 54. *Erna*. — 55. *Postbox*. — 56. *Veni, vidi, vici*. — 57. *Franko*. — 58. *Zschokke*. — 59. *In Verkürzung gesehen*. — 60. *Weihnachtstraum*. — 61. *Aarau*. — 62. *Sowohl als auch*. — 63. *Hofanlage*. — 64. *Morse*. — 65. *M C M VIII*. — 67. *Mes Raisons*. — 68. *Aare* (a). — 69. *Aarestrand*. — 70. *Freiheit*. — 71. *Christrose*. — 72. *Alpenzeiger*. — 73. *A dèr Aare*. — 74. *Bob!* — 75. *System*. — 76. *Haro*. — 77. *Rund' Eck*. — 78. *Hilde*. — 79. *H. Zschokke*. — 80. *Spiel*. — 81. *Globus*. — 82. *Einfach*. — 83. *Rore*. — 84. *Express*. — 85. *Brief*. — 86. *Luce*. — 87. *Spes*. — 88. *Mehr Licht!* — 89. *Präludium*. — 90. *Strassenecke*. — 91. *Weihnachten 1908*. — 92. *Säulenhaus*. — 93. *Sic*. — 94. *Wie der Gegenstand*. — 95. *Zwei Giebel*.

* * *

Après s'être constitué et avoir choisi comme président M. E. Vischer, architecte, et comme secrétaire M. Heman, architecte, le jury put procéder à ses travaux.

[1] Voir *Bulletin technique*, 1908, page 218.